



CPAS GANSHOREN OCMW

Home Heydeken

Concerne : Visites des résidents au sein de notre maison de repos, le Home Heydeken

Suite aux résultats des tests de dépistage Covid-19 effectués au sein de notre maison de repos, nous envisageons de débiter les visites des proches de nos résidents en date du mercredi 27/05/2020.

Chaque résident désignera un visiteur (en accord avec la famille et qui restera le seul visiteur unique jusqu'à nouvel ordre) qui pourra venir lui rendre visite une fois par semaine, uniquement sur rendez-vous. En fonction de la situation, nous nous réservons la possibilité de limiter plus encore les visites sur base de différents critères de sécurité. Chaque visiteur fera l'objet d'une prise de température à son entrée au sein de la maison de repos. En cas de température supérieure à 37.5°C, l'accès lui sera refusé. Un membre du personnel accompagnera le visiteur jusqu'à l'espace aménagé spécialement.

Notre priorité étant de garantir la sécurité de nos résidents ainsi que la vôtre, des mesures strictes devront être respectées :

- La pratique de l'hygiène des mains est de mise à l'entrée et à la sortie de l'établissement ;
- Le port du masque par le visiteur est obligatoire (un masque peut être mis à disposition si vous n'en avez pas) ;
- Le principe de distanciation physique doit être respecté (1,5 mètre entre le résident et le visiteur, aucun contact n'est autorisé) ;
- La remise d'objets en direct entre visiteur et résident est interdite. Tout colis à destination du résident pourra être déposé dans un dispositif prévu à cet effet ;
- Chaque visiteur devra remplir, à l'entrée de la maison de repos, un registre ainsi qu'une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de symptôme depuis 14 jours, dont vous trouverez un exemplaire ci-joint.

À partir de ce lundi 25/05/2020, vous aurez la possibilité de fixer un rendez-vous avec votre assistante sociale en fonction de la plage horaire disponible (VANDEN BRANDT Evelyne : 02/600.19.33 ou evandenbrandt@cpasgan.irisnet.be – DISTELMANS Julie : 02/422.57.06 ou jdistelmans@cpasgan.irisnet.be). La durée des visites est limitée à 30 minutes afin que chaque résident puisse avoir la chance de voir un membre de sa famille ou un proche.

À très bientôt,

Le Secrétaire général temporaire,

La Présidente,

G. JACQUES

C. DE SAEGER